



☎ 05.53.06.00.24
✉ mairie.escoire@orange.fr
📷 MairieEscoire
📘 Mairie d'Escoire

ESCOIRE

ESCOIRA

B
U
L
L
E
T
I
N

M
U
N
I
C
I
P
A
L

N°6



Aquarelle de M. MICHEL

LES EVENEMENTS DE L'ANNEE 2025

Le mot du Maire
Le budget
Environnement et travaux
L'école
Les cérémonies
Les services gratuits
Les Manifestations et les dédicaces
Les Associations Escoiraises
Le sport
La restauration
Les infos Escoiraises
L'Etat Civil
Le calendrier Escoirais des manifestations 2026





Chères Escoiraises, chers Escoirais,

Encore une année qui se termine !

Comme les précédentes années on ne l'aura pas vu défiler.

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons ce nouveau bulletin municipal. En espérant qu'il vous sera agréable de le lire.

Nous vous proposons donc en parcourant ce 6^{ème} bulletin annuel de vous rappeler les activités, les animations et les travaux qui ont jalonné l'année 2025.

Vous l'aurez certainement constaté, beaucoup aura été fait pour Escoire au cours de ces 6 années de mandat. Escoire est une commune, saine et bien gérée. Qu'ils soient adjoints, conseillers municipaux, ou agents communaux, chacun aura eu à cœur d'œuvrer pour la commune. Tout n'est sans doute pas parfait, mais d'améliorer votre quotidien dans le cadre de l'intérêt général est notre volonté. Gérer une municipalité, c'est parfois compliqué, parfois difficile mais nous nous battons pour relever les défis sociaux, environnementaux ou budgétaires auxquels nous sommes confrontés.

Indéniablement Escoire aura changé, évolué. Escoire se développe, se sécurise et s'embellit. Notre village, cerné de rivières, de terres agricoles et de forêts, vit, palpite, respire au rythme des saisons et des nombreuses manifestations qui y sont fréquemment organisées. Nous souhaitons redonner une âme, un visage à notre village en développant la notion de beau et d'harmonie avec la nature.

Cette volonté nous l'avons pour accompagner notre commune vers un futur plus respectueux de l'environnement, en adéquation avec une certaine idée de la proximité, de la sécurité et des mobilités douces.

Cette année écoulée, nous avons refait le logement communal de l'école, goudronné l'impasse des gabarres, créé un chemin sécurisé au carrefour de la rue Jules Ferry et de la départementale 6, rénové le mur de soutènement de la chapelle et le mur du hangar municipal, finalisé l'éclairage LED ainsi que divers aménagements.

Au mois de novembre, les travaux de la voie verte/vélo route, reliant Charrières à Escoire ont débuté. La pose d'une passerelle enjambant l'Isle au niveau d'Antonne et Trigonant (avant la route de l'Ecluse) devrait être effectuée courant juillet 2026.

Nous faisons le choix d'une ruralité entreprenante dans un cadre de vie préservé. Maire investi, vous me savez proche de vous, présent sur le terrain, exigeant et déterminé. Cette mission nous l'avons acceptée, les conseillers, les adjoints et moi-même, et nous l'avons réalisée. Nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez accordée.

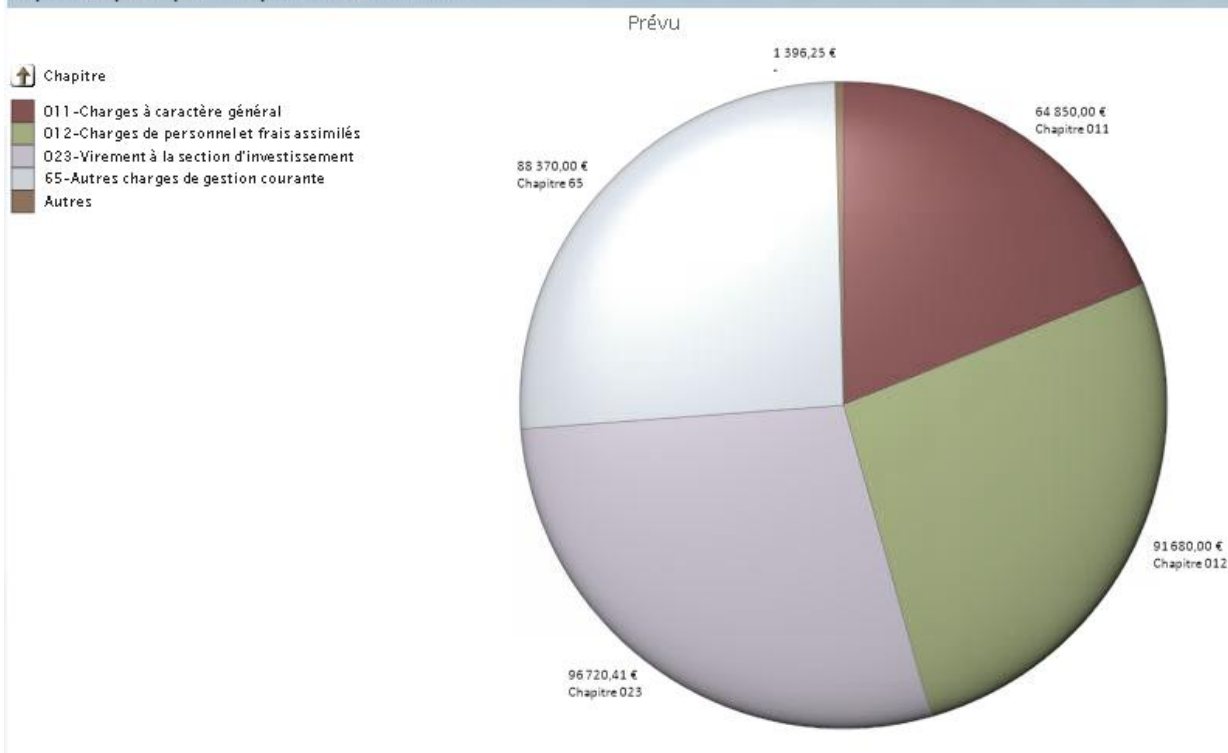
Ce début d'année 2026 est pour moi l'occasion de vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, de santé, de joie et de réussite. Les élus du Conseil municipal ainsi que les agents de la collectivité s'associent à moi dans l'expression de ces vœux sincères et chaleureux.

Joël LAGUIONIE, Maire d'Escoire

BUDGET

Notre budget, en Fonctionnement Dépenses s'élève à 343.016,66 €, qui couvrent les dépenses courantes de la commune (travaux, eau, électricité, charges, entretiens des bâtiments, salaires et indemnités).

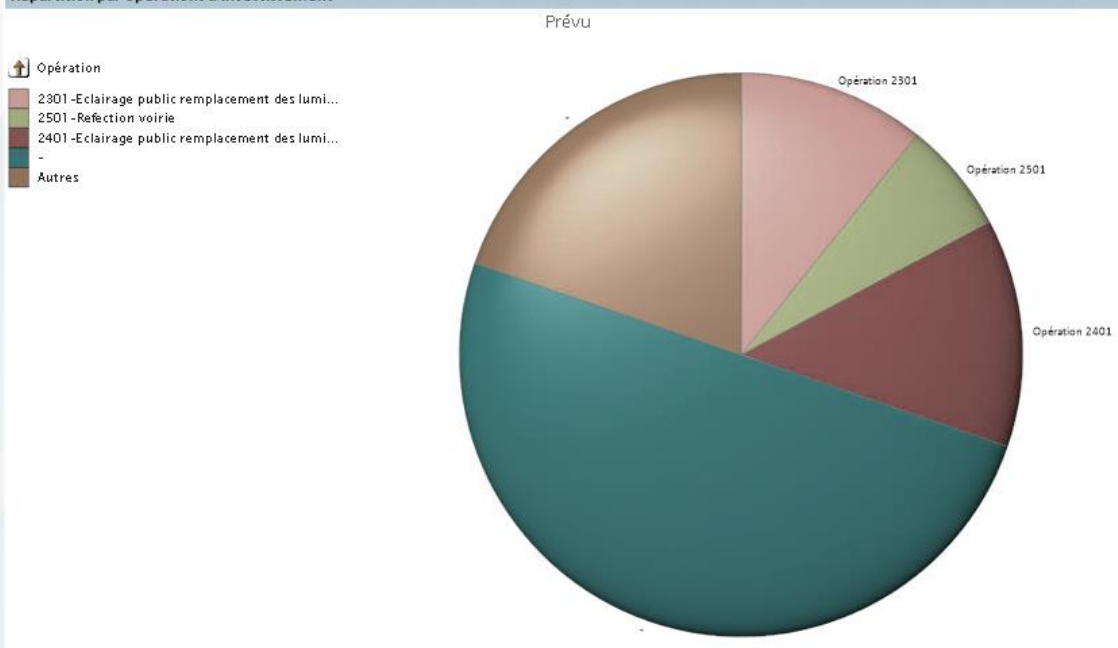
Répartition par chapitres - Dépense - Fonctionnement



En Investissement dépenses, il est de 229.796.78 €. Cela concerne les travaux.

La dernière tranche pour la rénovation des luminaires a été faite sur l'exercice 2025. Pour information, la puissance installée avant était de 10 061 W, en 2025 elle est passée à 3 922 W sur l'ensemble de la commune, soit 61 % en moins de puissance.

Répartition par opérations d'investissement



Cette année, la commune a acquis une parcelle de 15005 m2, située en face de l'entrée du nouveau chemin de randonnée.

Pour le cimetière, nous avons également acheté un columbarium de 6 cases.

La voirie représente toujours un poste de dépenses important : curage des fossés, réalisation de bi-couches, ajout de gravillons sur la place, et bi-couches à l'impasse des gabarres.

Concernant notre chapelle, nous avons procédé au remplacement de la volée des cloches.

Nous avons également poursuivi les travaux sur les bâtiments communaux.

Il convient enfin de souligner que, dans un souci d'économie et de gestion rigoureuse des deniers publics, votre équipe municipale réalise elle-même de nombreuses réparations. Jean-Marie, Francis, Patrick et Joël interviennent régulièrement pour entretenir et réparer le matériel roulant, les équipements techniques ou effectuer de petites réparations à l'école.

Pascal DEFILIPPI

ENVIRONNEMENT ET TRAVAUX

A l'occasion de ce dernier bulletin annuel et avant la fin de notre mandat, nous nous devons de dresser un bilan.

Assainissement public :

Les rues Jules Ferry, Louis de Ranconnet, l'impasse des Gabarres et une partie de la rue du Château sont raccordées au réseau d'assainissement public.

Lors de ces travaux, nous avons effectué le busage des fossés de la rue Jules Ferry, de la route des Gabarres et de l'allée de la Forêt.

Nous avons profité des travaux de l'assainissement pour enfouir les réseaux électriques et de fibre optique.



Eclairage public :

Lors de notre prise de fonction, le réseau d'éclairage public était dans un état de vétusté qui ne permettait plus d'en faire l'entretien. Suite à ce constat, nous avons fait le choix de rénover entièrement le réseau d'éclairage en trois phases qui se sont étalées sur la durée du mandat. Nous avons profité de cette rénovation pour modifier les temps d'éclairage afin de respecter la biodiversité. Vous avez pu apercevoir les panneaux à l'entrée de la commune

Désormais, tout le village est équipé de candélabres à diodes électroluminescentes (LED) sur une amplitude de 06h30 à 23h00. Afin de signaler les carrefours l'éclairage est maintenu toute la nuit sur 5 points.



Fibre optique :

Toute la commune est reliée au réseau de fibre optique, à chaque habitant de décider ou non de se raccorder à l'opérateur de son choix.

Le réseau ADSL ne sera plus utilisé à compter de la fin 2028.

Terrain de pétanque :

La commune et le Comité des Fêtes d'Escoire ont candidaté au budget participatif du Conseil Départemental de la Dordogne pour la réalisation d'un terrain de pétanque. Nous avons profité des travaux d'assainissement pour avoir du remblai afin de réaliser la plateforme du terrain de pétanque.

Il est aménagé et mis à disposition de tout un chacun.

Cimetière :

Depuis le 1er janvier 2017, la loi n° 2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national interdit l'usage de produits phytosanitaires dans la plupart des espaces publics. Cette interdiction a été élargie aux cimetières par l'arrêté du 15 janvier 2021, imposant ainsi le principe du "zéro phyto" dans ces lieux.

Dans le respect de ce texte, nous avons fait le choix d'ensemencer les allées du cimetière et de l'entretenir par des tontes régulières.

Nous avons effectué un repérage des concessions pour lesquelles il n'y a plus de passage visible. Elles sont identifiées à l'aide de petits panneaux indiquant la démarche pour se signaler en mairie.

Depuis plusieurs années, il est constaté un changement dans les volontés d'inhumation. En effet, il y a une forte demande pour les cavurnes, ce qui nous a amené à développer ce type de concessions.

Voirie :

A l'automne, nous avons réalisé le revêtement bitumeux de l'impasse des Gabarres, du parking devant le château, la route devant l'école, le trottoir devant la mairie et la place de la maison des associations a bénéficié d'une couche de gravier gris.



Travaux :

Nous avons entrepris la rénovation du logement communal de l'école.

Dans un premier temps, les deux cheminées ont été supprimées car il y avait des infiltrations.

Dans un second temps, les façades ont bénéficié d'un ravalement en maçonnerie (jointage des pierres et crépis). Ces travaux ont permis l'embellissement de cette maison, vous avez été nombreux à nous le faire remarquer !

Le logement communal du puit est en cours de rénovation intérieure changement des sols.

Marie-Karine DOMINGUEZ (PAROISSE), Jean-Marie KOCHER et Patrick MAZEAU

ECOLE



L'école accueille les élèves répartis en 2 classes, en double niveau avec une nouvelle organisation pour équilibrer les classes :

Classe de Mme MONTERO-VARGAS 21 élèves :

- 13 élèves en CP
- 8 élèves en Grande Section

Classe de Mme FONGARNAND 24 élèves :

- 8 élèves en Grande Section
- 11 élèves en Moyenne Section
- 5 élèves en Petite Section

Cela correspond à un effectif de 45 élèves.

Le RPI Antonne-Escoire comptabilise un effectif total de 87 élèves.

LES TRAVAUX

Durant l'année 2025, plusieurs travaux ont été effectués au sein de l'école :

- A l'intérieur

Rafrâichissement des peintures du hall d'entrée en blanc effectué par l'agent communal David dans le but de réaliser une fresque murale avec les élèves de la classe de Mme FONGARNAND.

Changement de l'éclairage du hall pour passer en LED afin de réaliser des économies d'énergie.

- A l'extérieur : plantation de deux mûriers platane



LES ACTIVITES

Carnaval le 14 mars

Les élèves ont défilé dans les rues d'Escoire, les adultes ont également joué le jeu. La fête s'est poursuivie par un goûter à l'école.





Chasse aux œufs le 18 avril

Sous un soleil radieux, la chasse aux œufs s'est organisée sur deux sites : le parc du château, les prés de M. PENAUD Jean Marc.

La récolte a été fructueuse et s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

Halloween le 17 octobre

Les élèves se sont déguisés à l'école et les festivités se sont déroulées à la Maison des Associations



Festivités de Noël le 19 décembre

Après un bon repas de Noël à la cantine partagé avec des élus et le personnel de la commune, les enfants ont accueilli le Père Noël avec joie.



Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour cette année 2026 !!!

Francis GERVEAUX, Céline BARILLOT, Cécile PHILOTE

LES CEREMONIES

08 MAI 1945

80ème anniversaire de la fin de la 2ème Guerre Mondiale.



11 NOVEMBRE

A l'issue de la cérémonie, anciens combattants, portes drapeaux, élus d'Escoire et d'Antonne se sont retrouvés autour d'un repas convivial à la salle des fêtes d'Antonne.

« Ne jamais oublier ceux qui se sont battus pour la France et ses valeurs »



LES SERVICES GRATUITS

LA LECTURE

L'ANNEXE DE LA MEDIATHEQUE de Trélissac à Antonne et Trigonant.

Il s'agit d'un partenariat avec l'ESAT OSEA de l'APEI et les communes de Trélissac, Antonne et Trigonant, Escoire et Sarliac.



Ce partenariat permet à tous les habitants de la commune d'Escoire de bénéficier d'un nouveau **lieu d'échange et de culture** tout âge confondu.

L'inscription est gratuite pour les habitants de la commune.

Horaires d'ouverture : - 15h00 à 17h30 le mardi - 16h00 à 17h30 le vendredi

LA BOITE A LIVRES Installée devant la Maison des Associations, elle vous permettra d'échanger des livres gratuitement, à tout moment de la journée.

VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser les vélos à assistance électrique, et nous en sommes très heureux.

Les deux vélos sont disponibles gratuitement pour les habitants d'Escoire.

Pour les utiliser c'est très simple, il convient de remplir un dossier d'inscription à la Mairie et un élu vous enregistrera sur le système avec votre carte SMD3, qui permettra l'ouverture des box à vélos.

Vous pourrez ensuite vous balader à votre guise.

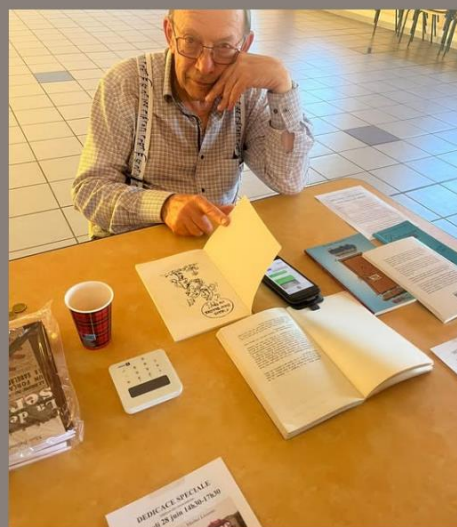
LE SERVICE HANDIBUS DU GRAND PERIGUEUX

Le service Handibus est un service de porte à porte, réservé aux personnes en situation de handicap ne pouvant pas utiliser les transports en commun. Il est déclenché sur demande téléphonique. Les communes desservies sont celles du Grand Périgueux.

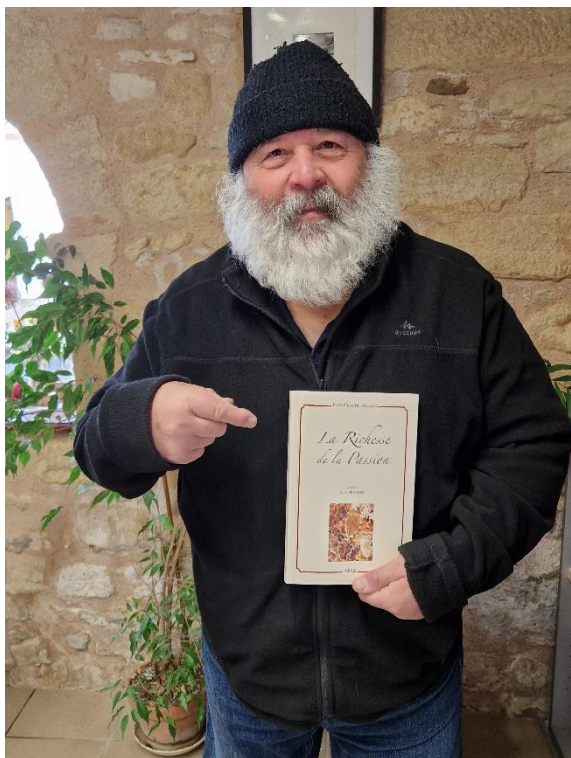
Renseignez-vous ! Agence Perimouv : 05 53 53 30 37

Ce service n'est pas compatible avec le transport médical, qui est du ressort de l'Assurance Maladie.

DEDICACES ET ANIMATIONS



L'association HEC a invité Hahaha Editions Mrs Marc BALLAND et Michel LOISEAU, pour dédicacer leur livre « La dernière serpe », le 28 juin



Dédicace du dernier livre de Jean-Claude ALLARD le samedi 20 décembre de 10h00 à 13h00 à la maison des associations

LA PALETTE ESCOIRAISE – LE MOT DE L'ENFANT DU VILLAGE

Vous en voulez de la chaleur Humaine et de la Fraternité ?

Et bien Au rendez-vous Annuel de la Palette Escoiraise.

C'est par ce simple slogan que je souhaite vous faire part de mon contentement concernant cette manifestation culturelle.

Ceci grâce à notre Premier Magistrat et toute son équipe du village d'ESCOIRA.

La première édition a eu lieu en septembre 2022. C'était un concours de rue le samedi, puis quelques améliorations furent apportées pour les années suivantes.

En, 2025, nous décidons que cet évènement se déroulerait sur deux journées.

Le samedi, comme les années précédentes, concours de rue sur un périmètre défini dans le village pour les participants. A l'issue de cette journée, les œuvres sont exposées et les Escoirais ont la charge d'élire les trois plus jolis tableaux (selon leur choix). Cette année, les œuvres ont été exposées le dimanche également et les peintres ont eu l'opportunité de présenter d'autres œuvres tous sujets.

Cette 4^{ème} édition a rencontré un franc succès.

Les disciplines exprimées sont la peinture, la sculpture et la gravure.

Pour les amoureux des arts ; rendez-vous pour la 5^{ème} édition qui aura lieu les 12 et 13 septembre 2026.

Melhot soats

Chalorensament

Joan Claudi (Jean-Claude ALLARD)

« Il y a quelques rencontres dans la vie où la vérité et la simplicité sont le meilleur manège du monde » (Jean de la Bruyère 1645-1696)



1^{er} Jean-Louis DALL'OMO



2^{ème} Jacques HYPPOLITE



3^{ème} Jean LAFON



LE MARCHE ARTISANAL



Une vingtaine d'artisans et producteurs étaient présents pour ce salon.





Une trentaine de personnes étaient présentes à la diffusion du film UN CUENTO CHINO, suivi d'une délicieuse paëlla.

MNOP TOUR

SOBA au château d'ESCOIRE



Encore une soirée mémorable !

Nous tenions à remercier une nouvelle fois Sylvie et Tase KORDALOV pour leur accueil, ainsi que Stéphane COLIN et toute son équipe du MNOP.



LES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Ouverture à la visite de la chapelle Saint Joseph, lors de la 42^{ème} journée Européenne du Patrimoine, construite au XVII^e siècle.

"Dès 1534, Monseigneur Foucauld de Bonneval obtient du pape l'autorisation de bâtir la chapelle, le cimetière et les fonts baptismaux, en lieu et place des dépendances de la paroisse de Bassillac. Mais ce projet est retardé par les guerres de Religion et c'est seulement en décembre 1677 que la paroisse d'Escoire est créée par Monseigneur François Louis de Ranconnet, Chevalier, Seigneur d'Escoire et Dame Marguerite d'Aydie, son épouse."



OCTOBRE ROSE AVEC LE COMITE FEMININ DORDOGNE

Les municipalités d'Escoire et d'Antonne aux côtés de l'association ALSN d'Antonne unis pour la marche d'OCTOBRE ROSE le 19 octobre.

Au programme 2 parcours :
 10 km au départ de la Mairie d'Escoire
 5 Km au départ de la Mairie d'Antonne
 Vente de gâteaux, de goodies
 Au total ce sont 75 marcheurs qui ont participé.



Somme récoltée pour notre commune : 392 €

NOS ASSOCIATIONS

CLUB DETENTE

Créé en 2014 par Claudine TALLE sous le nom d'Histoire de Couleur

Le club détente est ouvert à tous, alors n'hésitez pas à les rejoindre pour passer un bon moment

L'association compte 16 membres de 65 ans à 86 ans, venant d'Escoire et des alentours qui prennent plaisir à se retrouver à la Maison des Association tous les jeudis de 14H à 17H30. convivial.



En 2025 :

*Soirée théâtrale avec la troupe « Les Têtes de l'Ar » à Antonne et Trigonant, en collaboration avec l'association locale Q.V.A.T le **22 Février**.

*Co-organisation avec la Mairie du 2^{ème} Salon Artisanal (avec mise en place d'un jeu de piste familial « A la découverte d'Escoire ») le **22 Mars**.



*Première Bourse aux livres et aux vinyles le **13 Avril**.

*Co-organisation avec la Mairie du 3^{ème} Salon du Polar (avec la mise en place du concours de nouvelle policière) le **28 Septembre**.

En 2026 :

*A l'occasion du 10^{ème} anniversaire de l'association, organisation du 5^{ème} Festival Humour en Périgord soit les **18 et 19 Avril**, soit les **25 et 26 Avril**.

La journée du samedi sera consacrée, comme d'habitude, à une activité farfelue.

En l'occurrence ce sera un concours de pétanque avec boules carrées en bois.

Le dimanche permettra aux visiteurs de rencontrer des auteurs humoristiques, des caricaturistes et des dessinateurs, avec quelques invités prestigieux (affaire à suivre).

*Soirée théâtrale avec la troupe « Les Têtes de l'Ar » à Antonne et Trigonant, en collaboration avec l'association locale Q.V.A.T le **13 Juin**.

Le bureau de l'association Humour et Culture est inchangé :
Patrick François, président,
Estelle Roux, secrétaire,
Jean-Marie Roux, trésorier.

Contact : 0633741169

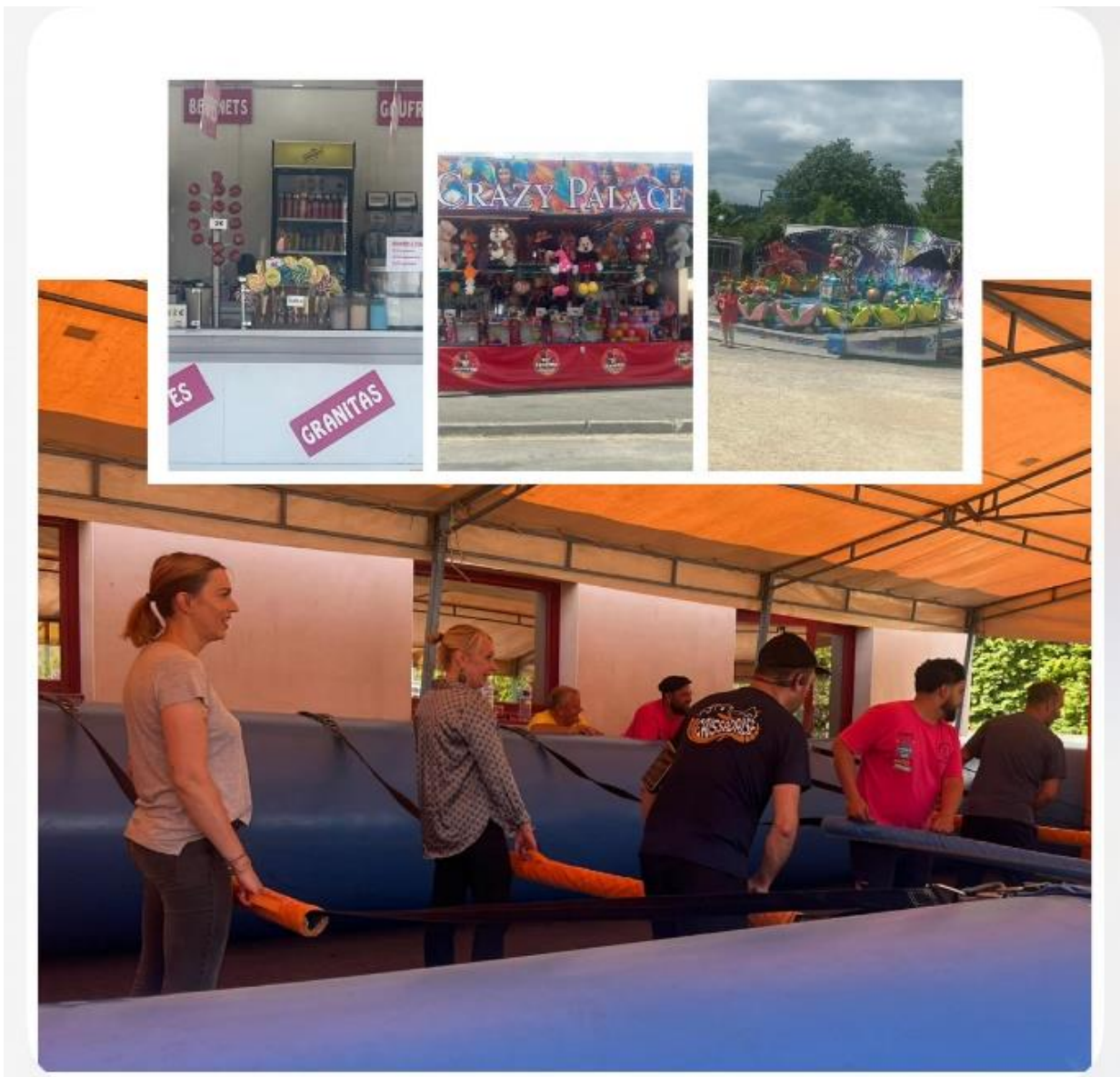


Tout au long de l'année 2025, le comité des fêtes a animé le village d'Escoire avec ses nombreuses manifestations





L'arrivée des escargots avant le farcissage
Le 5 avril





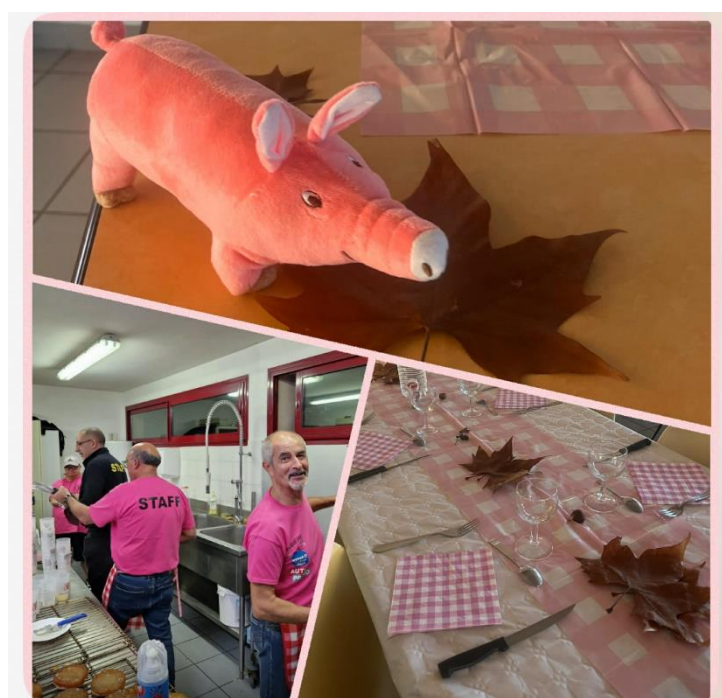
5 juillet : soirée entrecôtes frites



7 septembre : soirée moules frites avec karaoké



8 novembre : soirée cochonnaille



Le Père Noël

14 décembre





Les décorations de
Noël





L'ensemble des bénévoles du comité des fêtes d'Escoire vous souhaite une
Très belle année 2026.

LE SPORT



GYM DOUCE ET DYNAMIQUE

Tous les jeudis, à la Maison des Associations.

17H30 – 19 H GYM DOUCE

19h00 – 20h30 GYM DYNAMIQUE

Pour tout renseignement, contacter directement David
MONRIBOT : 06.62.48.99.96

LE TERRAIN DE PETANQUE

Terrain de pétanque unique !

Il s'agit du seul terrain de pétanque en Nouvelle Aquitaine sur lequel se pratique la pétanque à boules rondes et à boules carrées !

Pratique intergénérationnelle, le terrain de pétanque permet de passer un bon moment en famille ou entre amis.

LA VOIE VERTE VERS ESCOIRE



L'extension de la voie verte entre Trélissac et Escoire a débuté le 13 octobre 2025. Elle porte sur une longueur de 4.5Km pour un coût total de 2.12M€HT.

La première section de ce projet est une vélo route partagée partant du pont de Charrières en suivant la rue de la rivière à Bassillac et Auberoche jusqu'à une passerelle piétonne de 3 m de large et de 50 m de long. Elle enjambe l'Isle pour rejoindre l'autre rive et assurer la continuité du tracé.

De l'autre côté de la passerelle, une voie verte en revêtement calcaire permettant d'éviter l'imperméabilisation des sols, sera aménagée jusqu'au bourg d'Antonne et Trigonant. Depuis ce bourg, une vélo-route sera aménagée jusqu'à Escoire.

Le chantier devrait s'achever mi-novembre 2026.

LE GYMNASSE DE SARLIAC SUR L'ISLE

Le gymnase de Sarliac est la dernière structure du « Plan Gymnases » lancé par le Grand Périgueux prévoyant la construction de 4 complexes sportifs.

Ils ont été bâtis dans un souci de solidarité territoriale et de développement du lien social, ainsi les communes d'Escoire, Antonne et Trigonant, Savignac les Eglises Sorges et Ligueux en Périgord, aux côtés de Sarliac sont les 5 communes utilisatrices de ce gymnase.

ANNEE 2025- 2026														
GYMNASE														
JOURS/Horaires	8h-9h	9h-10h	10h-11h	11h-12h	12h-13h	13h-14h	14h-15h	15h-16h	16h-17h	17h-18h	18h-19h	19h-20h	20h-21h	21h-22h
Lundi		Ménage								L'Ame des armes/Badminton				
Mardi		Ecole de Sarliac sur l'Isle						APEI		Tennis de Table				
Mercredi						Basket U8	Tennis de table			Badminton/Base ball enfants				
Jeudi										L'Ame des armes			Footsal	
Vendredi											Tennis de table		Basket adulte	
Samedi		Basket U8	Badminton				Base ball enfants			Basket U 11-15				
Dimanche														
Petite Salle														
JOURS/Horaires	8h-9h	9h-10h	10h-11h	11h-12h	12h-13h	13h-14h	14h-15h	15h-16h	16h-17h	17h-18h	18h-19h	19h-20h	20h-21h	21h-22h
Lundi									Judo			Krav maga		
Mardi											Karaté E	Karaté A		
Mercredi												Krav maga		
Jeudi											Capoiera			
Vendredi											Karaté			
Samedi														
Dimanche														
Maison des Services														
JOURS/Horaires	8h-9h	9h-10h	10h-11h	11h-12h	12h-13h	13h-14h	14h-15h	15h-16h	16h-17h	17h-18h	18h-19h	19h-20h	20h-21h	21h-22h
Lundi									Pilates			Qi gong		
Mardi										Capoiera				
Mercredi											Yoga			
Jeudi														
Vendredi										Gym douce - active				
Samedi									Dansons l'Europe					
Dimanche														

LA RESTAURATION

Le mercredi soir au carrefour à l'entrée du bourg

PIZZ ANTONNE ET LE MARCHE QUI VADROUILLE



LES INFOS ESCOIRAISES

RECENSEMENT OBLIGATOIRE A 16 ANS

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la 2^e étape dans le "Parcours de citoyenneté, après l'enseignement de défense prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3^e et de 1^{ère}.

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons ou filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile.



Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

La Mairie vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT qu'il est primordial pour vous de conserver précieusement : en effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours

soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée).

DON du SANG

Chaque jour, des milliers de malades ont besoin de transfusions sanguines ou de traitements à base de plasma pour vivre ou guérir.

Ces besoins sont constants et aucune alternative ne peut remplacer le don humain.

En donnant votre sang ou votre plasma, vous sauvez des vies, tout simplement.

Qui peut donner ?

Toute personne âgée de 18 à 70 ans (65 ans révolu pour le plasma), sous réserve d'un entretien prédon sur place.

Pourquoi donner régulièrement ?

Les composants du sang (globules rouges, plaquettes, plasma) ont une durée de vie limitée. Les besoins sont donc continus, notamment pour les personnes atteintes de cancers, de maladies chroniques ou après un accident.

Et le don de plasma ?

Moins connu, le don de plasma est tout aussi essentiel. Il permet de fabriquer des médicaments vitaux pour des milliers de patients.

Où donner ?

Les collectes sont organisées régulièrement à proximité de notre commune. Retrouvez les prochaines dates sur le site de l'Etablissement français du sang :

<https://dondesang.efs.sante.fr>

Vous pouvez également nous retrouver à **La Maison du don de Périgueux** (sans total et Plasma), 14 rue Victoria face à l'Hôpital 24000 PERIGUEUX, téléphone : 0800 74 41 00

Mobilisons-nous ensemble pour sauver des vies !

1 don de sang = 1 heure de votre temps dans une ambiance
chaleureuse et conviviale = 3 vies sauvées



ELECTIONS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **Vie publique**
Liberté Égalité Fraternité Au cœur du débat public

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)
Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)
Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 400 habitants
→ élection de 11 conseillers municipaux

2 listes A et B



1^{er} TOUR **Sans majorité absolue** **2nd TOUR**

La liste A à la majorité absolue >
elle obtient la majorité des sièges (prime majoritaire), soit **6 sièges**.

Les 5 sièges restants sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre la liste A et la liste B (si elle a obtenu plus de 5% des suffrages exprimés).

Mêmes règles de répartition que pour le 1^{er} tour :
prime majoritaire pour la liste arrivée en tête, représentation proportionnelle.

Pour se maintenir au 2^d tour, les listes doivent avoir obtenu **plus de 10% des suffrages exprimés au 1^{er} tour**.

Les listes qui ont obtenu plus de 5% peuvent fusionner.

© DILA 2025

Comme vous le savez, les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Pour cette élection, les modalités d'inscription sur les listes électorales introduites en 2019 vont à nouveau être appliquées.

La gestion des listes électorales est assurée par les communes (compétence confirmée par la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016).

Il convient d'informer les usagers pour favoriser l'inscription des habitants sur les listes électorales. En effet, il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Or, il y a environ 2,9 millions d'électeurs non-inscrits et 7,7 millions de "mal-inscrits" (estimation INSEE). Le taux d'abstention aux élections est en partie dû à cette "mal-inscription".

Pour les usagers :

- L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 4 février 2026 en ligne et jusqu'au 6 février 2026 en Mairie.

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne (via le répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE)

- L'inscription peut se faire en ligne ou en mairie. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public.

Le frelon asiatique est présent en Dordogne depuis 2006. Il se différencie de son cousin européen par sa couleur plus foncée, mais aussi des pattes jaunes. Il est plus petit que le frelon européen.

Le frelon asiatique



Le frelon européen



Des interventions précoces sur les jeunes nids, permettent de réduire les dégâts occasionnés par les nombreuses ouvrières d'une colonie lors de la période estivale.

Dans tous les cas, il ne faut pas intervenir soi-même.

Comment piéger les frelons asiatiques ?

Dans une bouteille, mettre 25cl de bière (pour éloigner les abeilles qu'il ne faut pas piéger), 3 cuillères à soupe de sucre en poudre et 3 cuillères de sirop de grenadine. Les poses de ces bouteilles s'effectuent du 15 février au 1er mai puis du 15 septembre jusqu'à fin novembre.



La chenille processionnaire est une espèce classée nuisible, elle peut provoquer des réactions allergiques qui peuvent avoir des graves conséquences sur l'homme et les animaux domestiques comme le chien. Elle a aussi une conséquence sur les arbres comme les pins et les cèdres, car elle se nourrit des épinettes ce qui ralentit leur croissance et limite le pouvoir photosynthétique. L'arbre devient aussi plus vulnérable aux attaques d'autres insectes xylophages.

À ne pas faire avec les chenilles et les nids :

- Lors du mois d'avril les chenilles quittent les arbres pour aller s'enfouir sous terre. Il ne faut pas s'en approcher ni les toucher,
- Il ne faut pas utiliser d'insecticide qui pollue durablement le milieu. De plus lors de leur mort elles libèrent des myriades de soies urticantes invisibles pour l'homme,
- Il ne faut pas les brûler, car les soies sont mises en suspension ce qui peut causer une inflammation du système respiratoire.

Lutter contre la chenille processionnaire :

- Installer en amont des nichoirs à mésanges et des gîtes à chauves-souris qui sont les deux principaux prédateurs.
- Des pièges à collier à installer autour du tronc du pin ce qui empêche les chenilles d'accéder au sol.

Gendarmerie : 17

Eau VEOLIA : 05.61.80.09.02 / eau.veolia.fr

Electricité :

- Dépannage 09 72 67 50 24 / - Raccordement 09 70 83 19 70 choix 1

- Accueil distributeur (pour toutes questions hors raccordement) : 09 70 83 19 70 choix 2

ETAT CIVIL

NAISSANCES

AVEZOU Mahé

ARVIEUX Estelle

STAUDER Luna

ABOU Mouniva

ROUBENNOT Aurore

MARIAGES

VESSOT Maximilien et MORIVAL Emeline

DECES

BEAU épouse LONGIERAS Silvine

BEZOMBES épouse MAZEAU Marie

CHOUQUET Philippe

MUSSEAU Monique

DAVID Jean François

PALUS Michel

BEYLOT épouse JEAN Christiane



AGENDA 2026

23 janvier 20H30 : Assemblée Générale du Comité des Fêtes

24 janvier à 11H00 : Cérémonie des vœux à la Maison des Associations

8 mars : le repas de nos aînés préparé par le comité des fêtes



11 avril : Le traditionnel Farcissage des Escargots

17 avril : Cinespagnol

25-26 avril : 5ème festival Humour en Périgord

22-23-24 mai : Fêtes des Escargots



4 juillet : Soirée entrecôte frites

29 août : Soirée Moules frites

Organisées par le comité des fêtes

12 septembre : Palette Escoiraise

14 novembre : soirée à thème organisée par le comité des Fêtes

13 décembre : Le Noël des Enfants d'Escoire (pour les enfants de 0 à 10 ans)

"Pour les nouveaux habitants, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'assistante du Père-Noël" au 06 77 20 85 92 📞



Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants d'ESCOIRE

Le conseil municipal est particulièrement satisfait que des jeunes ou moins jeunes, d'Escoire ou bien d'ailleurs, aient trouvé leur place chez nous, et s'y sont installés.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2026
A L'ENSEMBLE DES ESCOIRAISES ET ESCOIRAIS
Vos élus

**Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal,**

**vous adressent leurs Meilleurs Vœux
pour cette nouvelle année
et ont le plaisir de vous inviter à
la cérémonie des vœux**

**le samedi 24 janvier 2026 à 11h00
à la Maison des Associations**

